

SGGIF*Société de Gériatrie et de Gérontologie d'Ile de France***Après Mauricette**

Les différents médias, quels qu'ils fussent, se sont déchainés lors de la vaccination de cette patiente, hospitalisée dans un établissement de l'AP-HP.

Est-ce parce que, enfin, les difficultés et la fragilité des malades âgés hospitalisés suscitaient un intérêt dans la société ? J'en doute. En revanche, il a bien fallu, au plus haut niveau de l'État, que l'on se décide à secouer une bureaucratie envahissante dont la production était de nature à compromettre la réalisation de cette vaccination pour le plus grand nombre. Non pas à cause d'un manque de doses, non, mais en raison des multiples messages et précautions, de modes d'emploi (48 pages pour certains) exprimés ici ou là, qui ne pouvaient que tout bloquer.

C'est que le temps presse. Oui il existe des contraintes, comme la congélation obligatoire, contraintes qui montrent l'intérêt de ne surtout pas mépriser les difficultés logistiques. Ensuite la question n'est pas de se demander si le déjà fameux variant anglais, beaucoup plus contagieux va se répandre en France, mais quand. Question de semaines ou de mois, ce variant ayant à l'évidence un avantage évolutif pour sa survie, de sorte qu'il va inéluctablement remplacer la (ou les) souche historique.

La vaccination reste la meilleure arme pour lutter aujourd'hui contre cette épidémie, et nous devons convaincre de son intérêt, tant les patients âgés et leur entourage, que les soignants qui semblent bien trop frileux.

La lettre a pour mission d'informer tous ceux qui sont impliqués dans la gériatrie et la gérontologie, rôle d'une nouvelle rubrique, courte, l'info de la semaine. Ne manquez toujours pas le chiffre de la semaine, par C.POUTHIER, qui produit des analyses permettant notre réflexion.

Mardi 12 janvier, la SGGIF a organisé une après-midi consacrée à la présentation des travaux des jeunes gériatres Les 3 meilleurs seront primés, résultats à lire dans la lettre suivante.

Liens vers 1 vidéo sur les « mutations du virus de la Covid-19 » :

<https://youtu.be/0JjLaIkuCwo>

Et vers « les fêtes et les Kg en trop » : <https://youtu.be/NffzzfN2aBM>

Bon courage, à bientôt.

Olivier HENRY

A noter

Le CA de la SGGIF vous présente ses meilleurs vœux pour 2021

Le 19 janvier
« Coaching » pour le concours de PH 2021 avec le Pr Jacques BODDAERT, et le Dr Nicolas RAULET

Contactez

olivier.drunat@aphp.fr

Secrétariat de la SGGIF:

secretariat@sggif.fr

SITE : www.sggif.fr

Page facebook



Savoir-Vivre et Santé

Offres d'emploi : page 4

Cotisation 2021 p 7

Membres du Conseil d'administration page 8

NOUVELLE RUBRIQUE, L'INFO DE LA SEMAINE QU'EST-CE QUE LE SAS ?

Le SAS, ou système d'accès aux soins, est une nouvelle organisation sous forme d'expérimentation dans une vingtaine de sites en France. Cette organisation englobe le SAMU et la médecine de ville. L'objectif est de contribuer à améliorer le parcours de soins complexes des patients, avec une palette de prises en charge sanitaire, sociale et médico-sociale. Véritable transformation dans le système de soins, ce nouveau service doit permettre une meilleure orientation des patients et d'accéder à un conseil, une téléconsultation, un rendez-vous pour une consultation en ville ou une orientation vers un service d'urgence, voire le déclenchement d'un SMUR (service mobile d'urgence et de réanimation). Le principe du SAS consiste à orienter les patients vers des filières de prise en charge autonomes mais interconnectées. (Psychiatrie, gériatrie, pédiatrie, médico-social....) Le SAS joue le rôle de chef d'orchestre entre différentes filières qui travaillent chacune leur partition organisationnelle et ce à l'échelon départemental. Le dispositif permet également de palier les risques de non recours aux soins (difficultés à joindre un médecin traitant.) le SAS s'articulera avec les dynamiques de communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), DAC. Le dispositif fut pensé initialement dans le cadre du pacte de refondation des urgences comme une **évolution de la régulation médicale** ; il renforce les liens ville hôpital. Bien évidemment les parcours de soins complexes des personnes âgées en est un pilier à co-construire.

Catherine BERTRAND

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE : UN PAS DE 36 ANS NOS ENFANTS SONT-ILS LES OÜÏGHOURS DE DEMAIN ?

Au-revoir 2020 ou plutôt adieu ! Année pandémique, année de questionnement. Comme on le sait, 1984, l'ouvrage de George Orwell, fut écrit en 1948 (le titre reprend l'année d'écriture après en avoir inversé les deux derniers chiffres). Forme de *dystopie*, le roman nous fait valoir un régime totalitaire exerçant un contrôle, politique mais aussi anthropologique, sur l'ensemble de la population.

Hasard des chiffres : si l'on reproduit, à partir de 1984, le pas de 36 ans qui sépare 1948 de 1984, on débouche sur l'année 2020... Hasard des chiffres, l'année 1984 fut celle de la *Déclaration conjointe du gouvernement de la république populaire de Chine et du gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord sur la question de Hong Kong*, déclaration dans laquelle la République populaire de Chine affirme son souhait de reprendre l'exercice de la souveraineté sur Hong Kong, avec effet au 1er juillet 1997.

Cette question de la souveraineté ayant toujours été centrale, nous nous proposons de la reprendre comme angle d'analyse de l'année écoulée. Au-delà des aspects proprement sanitaires, la crise due au SARS-CoV-2 a fait office de révélateur et de prise de conscience dans le domaine politique. Trois pays de premier plan, le Royaume-Uni (avec en contrepoint l'Union européenne), les États-Unis et la Chine, retiendront plus particulièrement l'attention.

Puissances absolues et ordonnées, Droits de l'homme et constitutions, un bref historique

Tant lors de la réforme grégorienne de la fin du XI^e siècle destinée à fonder la suprématie religieuse et séculière de la papauté que dans les écrits qui visent à justifier au contraire la suprématie de la personne royale (Philippe le Bel en France et Jacques 1^{er} en Angleterre au premier chef), le thème de la puissance ordonnée et de la puissance absolue se révéla capital. Il s'agissait de placer le souverain au-dessus des lois (la puissance absolue) : sa *personne divine ou d'essence divine* l'affranchissait de leur observation (la puissance ordonnée).

Pour faire pièce à cette puissance absolue, les régimes fondés sur la souveraineté du peuple auront recours aux Droits, imprescriptibles, de l'homme, ainsi qu'aux constitutions dont les règles s'imposent aux gouvernants. La *règle* est première, la puissance ordonnée est de mise. Des droits imprescriptibles et des contraintes impératives qui ont pu faire croire, un bref instant, que *La fin de l'histoire* était proche. Non seulement il n'en fut rien mais l'année 2020 fait sourdre une certaine inquiétude, voire une inquiétude certaine !

Le Royaume-Uni, Boris Johnson et la souveraineté

Pour le Royaume-Uni, l'année 2020 sera celle de la pandémie mais aussi celle du *Brexit*, de la sortie de l'Union européenne. Une sortie qui fut revendiquée au nom de la souveraineté, soit un discours qui fit ressortir les ambiguïtés originaires de l'UE en matière de souveraineté. Si la "souveraineté européenne" semble revenir depuis peu à l'ordre du jour, ces ambiguïtés persistent et demeurent. Elles limitent, chemin faisant, la réalité politique de l'UE, une Union qui se signale avant tout comme une union économique.

Côté britannique, cette revendication de la souveraineté a pu apparaître comme des plus paradoxales : s'il fut ensuite abandonné, un projet de loi sur « le marché intérieur », adopté le 14 septembre 2020, remettait en cause des engagements pris antérieurement dans le cadre du traité de divorce avec l'UE. La signature britannique pouvait sembler dès lors comme "sans foi ni loi"... De quoi alimenter les craintes quant au comportement post-*Brexit* du Royaume-Uni.

Les États-Unis, Donald Trump et la souveraineté

L'année 2020 fut aux États-Unis une année de pandémie mais aussi d'élections présidentielles. Circonstances particulières qui toutes deux ont fait ressortir un comportement hors normes non seulement du président Donald Trump mais aussi d'une grande partie de son électorat. Côté épidémie, le refus de toute contrainte du type gestes barrières ou port de masques s'est alimenté dans une revendication de liberté entendue comme une liberté absolue faisant fi de toute considération d'ordre public. Côté élections, la mise en cause des modalités de leur déroulement et le déni de leur résultat sont l'expression d'un pouvoir conçu comme relevant d'une puissance absolue et non ordonnée. Une posture qui ira jusqu'à susciter une *attaque* en bonne et due forme des institutions avec, comme en témoigne la prise d'assaut du Capitole le 6 janvier 2021.

Surprenant ? Pas vraiment. Dès sa prise de pouvoir, Donald Trump et son entourage ont "théorisé" la notion de faits et vérités alternatifs. Il n'existe plus de faits avérés ou de vérités en soi ! La porte ouverte au relativisme et à la contestation de toute norme, de toute règle et de toute institution. Ce n'est ni plus ni moins la stabilité de nos sociétés qui entre en compte...

La Chine, Xi Jinping et la souveraineté

S'il est une cohérence qui ne peut être mise en doute, c'est bien celle du pouvoir politique chinois, un pouvoir qui ressortit de fait à la puissance absolue et non à la puissance ordonnée. Si le SARS-CoV-2 prend corps en Chine, celle-ci saura tirer profit de la crise pour asseoir et renforcer sa puissance. Côté sanitaire, le recours à la contrainte pour enrayer la propagation du virus (confinement et isolement) a lieu chaque fois que nécessaire. Côté économique, un article récent du Monde qualifie la Chine de *bulldozer de la croissance mondiale*.

Côté politique, la crise sanitaire fait le lit d'une répression de grande ampleur à Hong Kong. Le 30 juin, la « Loi sur la sécurité nationale » entre en vigueur. Elle vise à réprimer quatre types de « crimes » : subversion,

séparatisme, terrorisme et collusion avec des forces extérieures. La justice chinoise est déclarée compétente pour les crimes les plus graves avec des peines qui peuvent aller de dix ans à la prison à vie. Le 7 janvier 2021, 53 personnes sont arrêtées à l'aube dans le cadre de cette loi. Conformément au traité du 19 décembre 1984, la Chine a bien repris son exercice de la souveraineté sur Hong Kong !

Quid de 2056 ?

Un nouveau pas de 36 ans à partir de 2020, le temps d'une nouvelle génération, nous emmène en 2056, Une question : nos enfants sont-ils les Ouïghours de demain ? La montée en puissance (une puissance absolue) de la Chine et la contestation interne des régimes réputés démocratiques et républicains (des puissances ordonnées) conduisent à poser sérieusement la question. Il semble crucial que notre « vieux monde » reprenne la réflexion sur ses fondements, son devenir, et agisse en conséquence...

Christophe POUTHIER, analyste

Offres d'emploi

L'Hôpital Georges Clemenceau — Assistance Publique Hôpitaux de Paris (Groupe Hospitalier Henri Mondor) recherche un gériatre praticien hospitalier temps plein ou praticien hospitalier contractuel temps plein pour l'unité de SSR gériatrique du service de Gériatologie 3.

Poste disponible au 1 décembre

Lettre de motivation et CV à adresser au Dr Françoise Nay francoise.nay@aphp.fr, chef de service et au Pr Olivier Henry olivier.henry@aphp.fr directeur médical du DMU.

Renseignements au 01 69 23 20 76

Intitulé du poste

Poste de médecin gériatre praticien hospitalier temps plein ou praticien hospitalier contractuel temps plein dans le service de Gériatologie 3

Poste à pourvoir au 1 décembre 2020

GHU Henri Mondor — Assistance Publique Hôpitaux de Paris

Lieu : Hôpital Georges Clemenceau - 91750- Champcueil , situé dans le sud Essonne







Présentation de la structure

Le Groupe Hospitalier Henri Mondor est constitué de cinq établissements au Sud Est de Paris : Henri Mondor, Albert Chenevier, Emile Roux, Joffre Dupuytren et Georges Clemenceau.

L'hôpital Georges Clemenceau appartient au DMU de gériatrie. Il comporte 390 lits d'hospitalisation complète répartis sur trois services et 22 places d'hôpital de jour. Il est hôpital support de la filière Centre Est de l'Essonne..

Le service de gérontologie 3 comprend 4 unités :

-  24 lits de gérontopsychiatrie
-  18 lits de SSR neurologique
-  30 lits de SSR gériatrique dont 4 en appartement thérapeutique
-  10 lits d'USP et 8 lits de SSR à orientation douleurs et soins palliatifs.

L'équipe médicale comprend quatre PH temps plein et 4 PAA.

Missions proposées

Responsabilité de l'unité de SSR gériatrique

Encadrement et formation des PAA et des stagiaires en capacité

Participation à l'activité de la filière gériatrique

Participation suivant centres d'intérêt et compétences aux consultations externes

Conditions d'exercice

Astreinte du matin 8H30-13H30 ou CV 131-130-181-130 : 2 par semaine

Samedi matin 81-130-131-130 : 1 tous les deux mois

Astreinte téléphonique nuit, weekend et jours fériés : une semaine tous les deux mois

Hôpital E.ROUX-APHP-Limeil-Brevannes

RECRUTEMENT MEDECIN GERIATRE (CDD temps plein) à compter de ce jour

L'hôpital Emile Roux, 1 avenue de Verdun à Limeil-Brévannes (94) recrute un médecin gériatre de préférence expérimenté pour intégrer le service de Gériatrie Ambulatoire.

Ce service comporte des consultations (dont une gériatrique rapide), une unité d'hospitalisation de jour diagnostic (4 places) et une unité d'hospitalisation de jour thérapeutique (24 places).

Equipe soignante complète. Cette personne sera intégrée à l'équipe pour assurer la continuité de la prise en charge des patients en HDJ thérapeutique et réaliser progressivement des EGS.

PAE nécessaire.

Contact :

- Docteur FROMENTIN chef du service de gériatrie ambulatoire isabelle.fromentin@aphp.fr
- Assistante médico-administrative : Delphine DELBOS : delphine.delbos@aphp.fr
Tel : 01.45.95.83.55 DECT : 66258



**Le service universitaire du Pr Anne-Sophie Rigaud et du Pr Olivier Hanon
de l'Hôpital Broca
(54 rue Pascal, 75013 Paris GH Paris Centre APHP)**

Recherche un(e) médecin temps plein (Gérontologue qualifié ou ayant passé avec succès le concours de la PAE), pour compléter une équipe médicale déjà constituée et dynamique.

Possibilités variées d'exercices :

Le pôle comprend 60 lits de Gériatrie Aiguë, 134 lits de SSR (dont 12 d'UCC), 232 lits d'USLD (dont 14 lits d'UHR), un HDJ (17 places), une consultation mémoire labellisée CMRR, des consultations de gériatries à orientation chute, fragilité, cardio-gériatrie, psycho-gériatrie, douleurs, ..., une équipe mobile de soins palliatifs gériatriques, une équipe mobile d'onco-gériatrie, une équipe mobile gériatrique extra-hospitalière et une équipe mobile intra-hospitalière.

En lien avec la filière gériatrique 75-3, le service porte également de nombreux projets transversaux et d'éducation thérapeutique.

Accueillant des internes et des étudiants des professions de santé, le service fournit des possibilités de participer à des projets de recherches, d'encadrer des thèses, ...

Horaires : 09h à 18h, 1 astreinte par mois, gardes sur la base du volontariat (1 à 2 par mois).

Crèche sur place. Possibilité de parking.

Personnes à contacter :

Pr Anne-Sophie Rigaud Mail : anne-sophie.rigaud@aphp.fr

Pr Olivier Hanon : Mail : olivier.hanon@aphp.fr

L'Hôpital Sainte-Marie Paris, situé à Paris 14e, au sein de la Cité hospitalière saint Joseph

Membre du groupe Vyv, est un établissement de santé privé à but non lucratif dédié aux Soins de Suite et de Réadaptation.

L'établissement recrute un gériatre (DESC ou capacité) temps plein pour son service de Soins de Suite et Réadaptation Gérontologique, à partir de février 2021

Formation ou compétence en neuro-vasculaire souhaitée.

Il rejoindra une équipe déjà en place de 5 gériatres.

Contact : Dr Florence Bonté, présidente de CME - florence.bonte@idf.vyv3.fr

et Dr Durand-Gasselin, chef de service - bernard.durand-gasselin@idf.vyv3.fr

Gérontologue référent de 2 accueils de jour recherché :

Poste en CDI et à temps partiel à pourvoir de **médecin gérontologue référent** au sein des **deux Accueils de jour thérapeutiques** de l'association ISATIS (Convention Collective 51) destinés à des personnes ayant des troubles cognitifs type Maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.

Ses missions : assure avec la directrice les entretiens de préadmission, travail en lien avec l'infirmière coordinatrice pour faire le lien si nécessaire auprès des médecins traitants et/ou spécialiste des personnes accueillies, participe à la réunion d'équipe.



Le temps de travail correspond à une journée par semaine dans chaque accueil de jour (Paris : 7015/capacité de 20 places et Paris 75013/capacité de 25 places) et représente au global un **0,40ETP**.

Envoyer candidatures :

Marie-Laure Martin : mlmartin@isatis.asso.fr Directrice des Accueils de Jour Thérapeutiques ISATIS

Mémoire Plus, 127 rue Falguière 75015 Paris (01 43 06 43 12)

Les Portes du Sud, 28, av de la Porte d'Ivry (01 55 03 09 76)

Site internet : www.isatis.asso.fr

Médecin coordonnateur par l'association ISATIS

Gestionnaire de 16 EHPADs et de 5 services pour le soutien et le soin à domicile, recherche pour un EHPAD récent (ouverture en 2017) situé à PARIS 15^{ème} un médecin coordonnateur, poste CDI à temps partiel (70 %). L'établissement situé dans un complexe médico-social, compte 80 lits répartis sur 2 bâtiments dont une unité d'hébergement temporaire pour patients jeunes ayant une maladie d'Alzheimer ou apparentée. Il dispose également d'un PASA de 14 places.

Le poste est ouvert en janvier 2021, sous l'autorité de la directrice de l'établissement, le médecin coordonnateur est le référent médical de la structure et assure (en lien avec l'Infirmière Coordinatrice) l'encadrement médical de l'équipe soignante.

Il assure le lien avec les médecins traitants, médecins spécialistes et les hôpitaux partenaires (GHU Pitié-Salpêtrière, cité hospitalière Saint-Joseph), l'équipe mobile de gériatrie externe (HEGP), l'équipe mobile de soins palliatifs (Réseau de Santé Paris Ouest) et l'équipe mobile EMILI (hôpital Sainte-Anne).

Les missions du médecin coordonnateur sont celles visées à l'article D.312-158 du code de l'action sociale et des familles qui fixe les 14 missions du Médecin coordonnateur.

Profil :

Docteur en médecine, souhaitant s'investir dans le médico-social et intégrer une équipe de professionnelle dynamique. Un diplôme inter-universitaire de médecin coordonnateur et/ou d'une capacité en gériatrie serait un plus.

Merci d'adresser votre candidature à :

ISATIS - Madame Olga Piou

18 rue Pasteur, 94270 Le Kremlin Bicêtre

Tel : 01 47 26 61 61

Ou par courriel : opiou@isatis.asso.fr

COTISATION 2021

Cher(e) adhérent(e),



Nous poursuivons cette année le paiement en ligne sur le site HelloAsso : <https://www.helloasso.com/associations/sggif/adhesions/adhesion-cotisation-sggif-2021>

Sinon vous pouvez régler par chèque à l'ordre de « SGGIF » et l'envoyer à cette adresse : Hôpital BROCA - Dr Galdric ORVOEN – Trésorier de la SGGIF – 54 rue Pascal – 75013 Paris.

Le tarif 2021 reste à 25 €.

Il est de 10 € la première année d'inscription à la SGGIF pour les étudiants en capacité de gériatrie (puis cotisation normale les années suivantes).

Pour les membres de la SFGG et de la SGGIF :

La part SFGG doit être réglée directement à la SFGG. Nous ne pouvons plus recevoir directement le paiement des cotisations conjointes. Vous pouvez payer votre cotisation conjointe à la SFGG avec réduction de cotisation à 35 € (au lieu de 60 €).

Sur le site internet : <https://sfgg.org/connexion/> :

- se connecter avec ses identifiants
- cliquer sur « payer ma cotisation »
- choisir « membre inscrit à une société régionale 35 € »
- sélectionner « Société de Gériatrie et Gérontologie d'Ile de France (SGGIF) »

Pour tout renseignement : secretariat@sggif.fr

Bien cordialement,

Dr Galdric ORVOËN, trésorier



- O.HENRY (président)**
- S.HAULON (vice-présidente)**
- P.LE ROUX (secrétaire général)**
- M.GRINE-IBRI (secrétaire général adjoint)**
- G.ORVOEN (trésorier)**
- L.HUGONOT-DIENER (trésorier adjoint)**
- N.RAULET (site & facebook)**
-
- C.BERTRAND**
- P.E.CAILLEAUX**
- P.CHARRU**
- C.DE JAEGER**
- V.HADDAD**
- H.LESNIEWSKA**
- L.MATTEI**
- A.S.RIGAUD**
- G.SEBBANE**
- L.TELLET**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :